

203

Français



du monde

40 ans

Français du monde

Magazine de l'association / Printemps 2021

www.français-du-monde.org

L'engagement au quotidien

* PAS CACHER
SOUS CETTE ÉPAISSE PUISSÉ
MON COEUR REVOLTE *

ADAM
BAHIA
BRUME
GUY
HUGO
JOSEPH
LAURA
MARIE-CLAIRE
MAYLANN
MORGANE
OCEAN
PATRICIA
SAMY
VICTORIA
VICTOR



LES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

représentent
et défendent
les Français établis à l'étranger



Ils **SONT CONSULTÉS** sur toute question concernant les Français de l'étranger au sein des Conseils consulaires réunis au moins 2 fois par an



ACTION SOCIALE
(allocations, secours, Stafe)



ENSEIGNEMENT
(bourses scolaires)



EMPLOI FORMATION
ENTREPRENEURIAT



SÉCURITÉ

Ils ont un **RÔLE CONSULTATIF** dans les conseils d'établissement des institutions homologuées par l'AEFE de leur circonscription.



élisent
les 12 sénateurs des Français établis hors de France



6 sénateurs seront renouvelés à l'automne 2021

Ils sont élus par un corps électoral composé des 11 députés des Français de l'étranger, des 12 sénateurs des Français établis hors de France, des 442 conseillers des Français de l'étranger et des 68 délégués consulaires.

Le rôle des Conseillers ne s'arrête pas aux textes. Leur champ d'action dans la circonscription est large.

INFORMATION

permanences,
blog, newsletters....

REPRÉSENTATION

événements de la
communauté française,
rassemblements, inaugurations...

ANIMATION

forum d'associations,
soutien de projets locaux,
travail avec les associations...

Les

29 MAI

CONTINENT
AMÉRICAIN

30 MAI

RESTE DU
MONDE

2021

nous élirons

pour **5 ans**
de mandat*

442

Conseillers
des Français de
l'étranger

et **68**

délégués
consulaires

dont

90

à l'Assemblée
des Français de
l'étranger (AFE)

ÉLECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Tous les Français inscrits sur les Listes électorales consulaires (LEC) sont appelés à voter. Pour vérifier votre inscription sur la LEC :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

L'AFE est l'interlocuteur du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France et les politiques les concernant. Elle se réunit au moins 2 fois par an en session plénière.

* Le mandat de 6 ans sera exceptionnellement raccourci suite au report des élections en raison de la crise sanitaire.

130

circonscriptions
hors de France

Le nombre de conseillers siégeant dans chaque conseil consulaire dépend du nombre de Français inscrits dans la circonscription consulaire (1 à 9 conseillers selon l'importance de la communauté française).

107

conseillers
+ 10 délégués

141

conseillers
+ 49 délégués

101

conseillers
+ 3 délégués

93

conseillers
+ 6 délégués

Édito

L'engagement peut être de différentes natures : citoyen, solidaire, environnemental, intellectuel, philosophique, politique, la liste est longue et non exhaustive.

L'engagement est l'ADN de notre association, et nos adhérents ne s'y trompent pas : ce sont des personnes qui ont envie de s'impliquer qui nous rejoignent. Leur engagement suit des axes différents selon le lieu et les besoins, selon les équipes en place. Ce qui fait le ciment entre tous, c'est d'abord la solidarité, l'égalité des femmes et des hommes, l'éducation pour toutes et tous, la défense de l'environnement, les droits humains, en bref les valeurs humanistes de gauche. Vous trouverez dans les pages de notre magazine des exemples fort différents de l'engagement de nos sections.

Ce qui nous différencie d'autres associations françaises reconnues d'utilité publique, c'est la dimension internationale. Bien sûr, notre objet premier est d'aider et de soutenir nos compatriotes à l'étranger dans la difficulté, de les informer, de créer du lien par des activités conviviales entre citoyens français résidant hors de France. Mais c'est aussi d'informer nos concitoyens et nos amis étrangers sur l'actualité française, les courants de pensée qui se développent et les mutations de la société, et d'échanger avec eux, ce qui élargit notre horizon.

Nos activités sont ouvertes sur le monde qui nous entoure. Nous sommes loin des caricatures de clubs d'expatriés sous les tropiques qui se réunissent entre eux à l'heure de l'apéro. Nous sommes des citoyens engagés dans les pays où nous vivons. La confrontation avec au moins une nouvelle langue, une autre culture, des habitudes différentes, sont un premier pas vers la connaissance de l'Autre, ce qui implique respect et tolérance. Si nous apprenons la langue de l'Autre, nous tentons par nos activités professionnelles et associatives de nous engager en faveur de la francophonie. Cette diplomatie de terrain est souvent tout aussi efficace que celle, nécessaire, pratiquée par nos diplomates. Elle est complémentaire.

Finalement dans le contexte actuel, l'engagement est encore davantage ce qui permet de faire face à la crise, de se dépasser, d'améliorer la vie de nos concitoyens, de se faire plaisir aussi en se rendant utile.

*Claudine Lepage,
Présidente*



Le sac en tissu Français du monde-adfe continue son tour du monde à Papallacta en Équateur.

Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France

contact@adfe.org

www.francais-du-monde.org

Directrice de la publication : Claudine Lepage

Rédactrice en chef : Florence Baillon

Comité de rédaction : Florence Baillon, Gérard Martin,
Philippe Moreau, Charles Romero

PAO : Laurence Deglane

Photo couverture : Florence Baillon

© Infographie page 2 : Melissa Nachtigal

ISSN 0247_607X

Au sommaire de ce numéro

Édito	p. 3	Le dossier	p. 10 - 15
Grand angle	p. 4	Enquête	p. 16
Ma vie ailleurs	p. 5	Environnement	p. 17
Vie associative	p. 6 - 7	Actualités	p. 18
Entretien	p. 8 - 9	Culture	p. 19

Grand angle

Le mauvais rêve du populisme en Europe

Partout en Europe, des partis populistes voient leurs scores électoraux augmenter. Là où la démocratie est jeune et l'État faible, ils sont parvenus au pouvoir et y sont réélus, comme en Hongrie et en Pologne. C'est le mauvais rêve du repli sur un passé national mensonger et idéalisé, d'un ordre moral et politique qui met en péril les libertés individuelles et l'État de droit, qui vient supplanter les valeurs d'émancipation, d'égalité, de paix et de progrès.

La trajectoire des partis populistes au pouvoir en Hongrie et en Pologne est la même, même s'il existe entre eux de fortes divergences, notamment en ce qui concerne leur relation avec la Russie : affaiblissement des cours constitutionnelles dans les deux pays, attaques contre les juges et leur indépendance, atteintes aux libertés individuelles comme celles des personnes LGBT ou au droit à l'avortement, contrôle et remise en cause du travail des intellectuels et des artistes, pression sur les médias publics qui délivrent une information déformée de manière éhontée, assèchement et contrôle des médias privés. Tout cela est écrit dans les programmes des partis, théorisé même par Viktor Orbán sous le terme « État illibéral ». Il n'y a d'autre surprise que l'incrédulité de la classe politique traditionnelle qui, une fois dans l'opposition, résiste à poser la question de sa propre responsabilité et semble incapable de formuler un programme qui redonne espoir aux populations.

En effet, l'adhésion aux partis populistes reflète aussi deux demandes mal envisagées par la classe politique libérale : la protection sociale et la transparence sur les actes de la classe politique.

Les chocs économiques qu'ont subis les pays d'Europe centrale et orientale après le communisme ont été extrêmement brutaux et ont conduit à un affaiblissement radical du rôle protecteur et redistributeur de l'État. La carte du creusement des inégalités coïncide le plus souvent avec le vote populiste : tandis que les populations urbaines, très éduquées, se sont plutôt bien accommodées de l'ultralibéralisme et du discours sur le mérite individuel, les populations rurales et semi-rurales ont vu leurs conditions de vie se dégrader sans qu'aucune protection ne leur soit apportée. La demande de plus d'État est inhérente au vote populiste. Par ailleurs, comme partout, la révolution numérique a permis une transparence nouvelle sur les actes, les paroles et les promesses du personnel politique, mais aussi une volonté d'expliquer la complexité de manière simple, ce qui mène au développement de récits parallèles au réel, de théories conspirationnistes fumeuses qui se diffusent à grande vitesse.

La réponse des populistes sur ces deux points n'est pourtant pas satisfaisante : si les nouvelles allocations, parfois ciblées sur l'électorat des partis, ont permis de sortir des populations de la misère, l'affaiblissement des services publics (école et santé notamment) casse l'un des principaux moteurs de la réduction des inégalités. Le développement de systèmes de corruption à grande échelle pour financer, entre autres, la propagande politique mine l'économie de ces pays et la confiance en la classe politique. Débordés par la demande de transparence, les populistes verrouillent les médias et divisent les circuits d'information de manière

à rendre captif leur électorat dans un système de propagande dont il est difficile de s'extraire.

L'espoir dans ces pays, mais aussi partout où la tentation du vote pour des partis populistes est forte, ce n'est certainement pas de s'abîmer dans des débats qui les servent comme les tergiversations beaucoup trop longues sur l'avortement du principal parti d'opposition en Pologne ou celui en cours en France sur « l'islamogauchisme », qui ne sert qu'à jouer le jeu dangereux trop souvent pratiqué de la bipolarisation entre une droite qui ne dit plus son nom et une extrême-droite trop heureuse de mener l'agenda idéologique. Ces errements des partis libéraux s'avèrent lourds de conséquences. N'oublions jamais que les populistes ne rendent pas le pouvoir facilement et que les élections ne sont pas à elles seules la garantie d'une alternance sereine une fois l'épisode populiste passé. L'exemple de Trump aux États-Unis, pourtant une grande et forte démocratie, devrait nous alerter.

Il faut au contraire proposer de nouveau et beaucoup plus fortement des programmes de progrès et d'émancipation : davantage d'égalité par le filet social solidaire au cours de la vie, mais aussi par des services publics qui redonnent des chances à tous, plus d'Europe pour redonner du sens au projet commun et à la souveraineté à deux niveaux des peuples, le retour des libertés fondamentales sans ambiguïté. Un programme de gauche en somme.

*Pascale Seux,
Conseillère des Français de l'étranger
en Pologne*

Ma vie ailleurs

Jérémie Berlioux

Journaliste à Istanbul

Jérémie Berlioux est installé depuis cinq ans à Istanbul, où il travaille comme journaliste indépendant. Il est notamment le correspondant de *Libération* et, depuis peu, président de la section locale de Français du monde-adfe.

Jérémie a quitté la France il y a neuf ans. Après plusieurs années à passer constamment d'un pays et d'un canapé à un autre, il s'est rapproché en 2015 de la Turquie, par l'Est, en se plongeant dans la question kurde au moment où la guérilla du PKK lançait une insurrection urbaine violemment réprimée. Il vit plusieurs mois à Diyarbakir, la capitale non-officielle des régions kurdes de Turquie.

Peu après cette introduction fracassante à la Turquie, Jérémie s'installe à Istanbul fin 2016. Il s'intéresse alors aux mouvements ouvriers et syndicaux durement réprimés par les purges qui ont suivi une tentative ratée de coup d'État. De la précarité aux meurtres occupationnels (différents des accidents du travail dans le sens où l'employeur, avec la complicité des autorités, n'applique pas les règles de sécurité), il découvre des classes soumises à la double peine libérale et autoritaire, avec pour corollaire une organisation militante très difficile et radicale. « *C'est parfois très déstabilisant et rempli d'apologistes de Staline* », raconte-t-il.

Il donne une forte valeur politique à son travail. « *C'est un paradoxe, nous n'avons jamais été aussi connectés et pourtant, nous n'avons jamais eu autant de préjugés* », rappelle-t-il. « *Ces préjugés ne sont pas déconstruits par des analyses mais par les histoires personnelles des gens. On se connecte à ses semblables, pas à des chiffres* ». Il préfère donc le reportage, lent, à tout autre format et aime écouter longuement ses interlocuteurs. Plusieurs histoires l'ont particulièrement

touché ces dernières années : celles des veuves de mineurs morts lors de la pire catastrophe minière de Turquie en 2014, celles d'exilés rescapés d'un refoulement commis par les garde-côtes grecs ou encore celles des habitants de la ville kurde de Nusaybin, ville martyre du conflit kurde.

L'évolution du métier de journaliste rend la précarité parfois étouffante. « *J'aurais jeté l'éponge à plusieurs reprises sans le soutien constant de ma compagne* », raconte-t-il. Le recours aux journalistes indépendants est quasi généralisé, surtout à l'étranger. La conséquence est une très forte insécurité puisqu'il faut courir après les rédactions, les publications et se battre pour être payé. Ces journalistes ne savent jamais s'ils pourront payer leur loyer le mois suivant. « *Pour nous, pas de vacances ni de congés maladie* », rappelle Jérémie. Beaucoup de pigistes n'ont pas la carte professionnelle et vivent autour du seuil de pauvreté. « *La CFE, on oublie et en général, on oublie toute protection sociale* ».

En 2019, Jérémie devient le correspondant de *Libération* ce qui lui assure un peu plus de stabilité et lui permet de s'impliquer dans des organisations locales. Il écrit, édite et traduit des textes pour le journal d'une association constituée autour de cafés et d'ateliers autogérés. Il s'engage aussi auprès d'une association environnementale stambouliote. « *Il y a des limites à ce qu'on peut faire en tant qu'étranger en Turquie* », précise-t-il toutefois.

La pandémie de la Covid-19 a été une catastrophe pour la plupart des indépendants. Son impact sur les Français précaires établis hors de France reste encore à mesurer pleinement. C'est un déclic pour Jérémie qui mûrissait depuis quelques années l'envie de s'engager



aux côtés des Français et de la France. Il se rapproche avec quelques camarades de Français du monde-adfe en Turquie et constitue un nouveau bureau.

« *Pour l'instant, nous essayons de déterminer où nous pouvons nous mobiliser efficacement avec nos moyens limités au-delà des activités habituelles de l'association en Turquie* », explique-t-il. La section travaille donc dans plusieurs directions. D'abord, organiser des conférences pour échanger autour de sujets politiques, sociaux et environnementaux. Ensuite, construire à Istanbul un système de distribution de produits frais mêlant solidarité et convivialité sur le modèle des AMAP en France. L'objectif est de faire se rencontrer les classes sociales à égalité au même endroit, d'aider des foyers pauvres, de soutenir des fermiers et d'organiser régulièrement des événements conviviaux.

« *Et une fois qu'on aura une idée plus claire des besoins en Turquie, hors des milieux touchés traditionnellement par le tissu associatif, nous construirons avec celles et ceux qui le veulent des structures solidaires* », explique-t-il. Jérémie garde en ligne de mire la question des Français précaires établis hors de France qui se retrouvent dans des zones grises, « *pas assez riches sans être suffisamment pauvres et généralement avec un niveau constant de galère* ».

Et de conclure : « *Il y a beaucoup de problèmes de ce côté, que ce soit au niveau des jeunes ou des moins jeunes, et je serais très heureux si nous arrivions avec plusieurs sections à travailler là-dessus* ».

Français du monde-adfe veut rassembler en Suisse



Le secret le mieux gardé de Suisse ? Près de 200 000 de nos compatriotes ont choisi de vivre au pays des Helvètes. Ce chiffre, qui ne cesse de croître, fait de la Suisse la toute première terre d'accueil des Français de l'étranger, loin devant les États-Unis, le Royaume-Uni et la Belgique. Une communauté dynamique, en forte croissance et aux profils incroyablement riches et engagés, et pourtant jusqu'ici orpheline d'un espace de dialogue et d'accueil pour nos concitoyens sensibles aux enjeux environnementaux, sociaux et solidaires.

Cette lacune est désormais comblée : un groupe de Français et de Françaises venus de tous les horizons vient de remonter Français du monde-adfe en Suisse. Nous souhaitons rassembler tous les Français qui ont élu domicile en Suisse. La grande diversité de notre communauté fait notre force et notre richesse. Nous avons créé quatre commissions qui seront des lieux d'accueil, de réflexion

et de débats autour de grands sujets qui préoccupent nos compatriotes.

La première, centrée sur l'éducation et la recherche, s'intéresse notamment à l'accès aux écoles françaises, à l'accueil de nos enseignants et au travail de nos chercheurs qui choisissent de faire avancer leur discipline au sein du système universitaire ou des entreprises suisses.

La seconde se focalise sur les problématiques rencontrées par les entreprises, start-ups et professions libérales désirant développer leurs activités en Suisse. Elle est un espace de discussion pour les nombreux entrepreneurs, cadres et employés attirés par le dynamisme économique de la confédération, mais aussi, hélas, touchés de plein fouet par la crise de la Covid-19.

Notre troisième commission est centrée sur les travailleurs des organisations non-gouvernementales et internationales. Elle se fixe pour mission de fédérer les milliers de Français engagés, notamment au sein de la Genève internationale, dans des missions humanitaires et de développement et pour qui la solidarité est un combat de tous les jours.

Enfin, dans le cadre d'une commission dédiée, nous souhaitons fonder un lieu ouvert d'échange et de partage avec les très nombreuses familles franco-suisse. La binationalité est une richesse. La démocratie, une valeur partagée entre

nos deux pays. A nous de cultiver de nouveaux chemins de traverse.

C'est également dans cet esprit de rassemblement dans toute notre diversité que nous avons proposé à une pluralité de mouvements de gauche et écologistes de bâtir ensemble une liste d'union pour les élections des Conseillers des Français de l'étranger qui auront lieu en mai prochain.

Construire une maison commune pour nos compatriotes en Suisse est un privilège. En ces temps de pandémie et de confinement, c'est aussi une urgente nécessité. Je vous invite à nous rejoindre pour qu'ensemble nous fassions de Français du monde-adfe en Suisse un lieu unique de rencontre et de solidarité.

*Guillaume Grosso,
Président de Français du monde-adfe
en Suisse*



Pour nous suivre en Suisse

Sur Facebook :

[francaisdumondeensuisse](https://www.facebook.com/francaisdumondeensuisse)

sur Twitter :

twitter.com/fdmensuisse

Contactez-nous :

francaisdumondeensuisse@outlook.com



Hommage à François Nicoulaud

François Nicoulaud, décédé le 20 mars 2021, n'était pas seulement un brillant diplomate dont la carrière au sein du ministère des Affaires étrangères illustre ses compétences et ses mérites. Homme de conviction, engagé dans la CFDT, il a été depuis sa création un membre fidèle et engagé de notre association Français du monde-adfe qu'il a constamment soutenue en mettant son savoir et ses compétences à notre service, notamment pour toutes les questions d'ordre juridique. Il a présidé l'association de 2005 à 2009, toujours avec la plus grande disponibilité et porté haut ses valeurs. Apprécié de toutes et tous, sa disparition nous frappe durement. L'association dans son ensemble partage avec sa famille et ses proches leur profonde peine.

Partage d'expériences et de bonnes pratiques à travers des coordinations continentales



Une des conséquences de la pandémie de la Covid-19 a été le report de l'élection des Conseillers des Français de l'étranger, initialement prévue en mai 2020, et qui se déroulera les 29 et 30 mai 2021. À l'initiative de Laure Pallez et Bruno Paing, Français du monde-adfe a souhaité organiser des vidéoconférences continentales afin de présenter ces élections et répondre aux questions de nos responsables et adhérents.

Quatre réunions ont eu lieu, avec la participation de nos sénatrices Claudine Lepage, également présidente de Français du monde-adfe, et Hélène Conway-Mouret, ainsi que de notre sénateur Jean-Yves Leconte. Philippe Moreau et Charles Romero, membres du Bureau national, et Mehdi Benlahcen, président du groupe « Français du Monde - Écologie et Solidarité » à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) y ont également pris part.

La première réunion s'est tenue le 23 janvier 2021 (photo), reprenant la dynamique de l'université Amériques organisée en octobre 2020, pour coordonner les prochaines élections des Conseillers des Français de l'étranger,

soixante-dix participants de toute l'Europe, organisée par Gaëlle Barré (Florence, Italie), Anne Henry (Hesse, Allemagne), et Vanessa Gondouin (Pays-Bas).



La coordination Afrique suivie par les membres de notre section à Bamako

La troisième, organisée le 27 février 2021 et animée par Florian Bohême (Cambodge) et Jean-Philippe Grange (Australie), a permis aux sections de la zone Asie - Océanie de débattre ensemble des différentes procédures pour mener la prochaine campagne électorale.

Une dernière réunion a eu lieu le 13 mars pour le continent africain, animée par Élisabeth Kanouté (Mali) et Martine Vautrin-Jedidi (Tunis). Elle a

avec la participation de plus de cinquante adhérents des sections du Canada, des États-Unis, d'Amérique centrale et du Sud et animée par Laure Pallez (Miami) et Bruno Paing (Los Angeles).

La seconde a eu lieu le 13 février 2021, réunissant

réuni une quinzaine de pays : chacun a pu évoquer les particularités locales, comme par exemple l'impossibilité d'accès à la LEC pour des questions de sécurité ou encore la fracture numérique qui rend encore plus difficile une campagne déjà compliquée par la pandémie.

À chaque fois, nos sénateurs ont illustré le rôle et la fonction des conseillers des Français de l'étranger en qualité d'élus de proximité. Ils ont aussi rappelé le soutien quotidien qu'ils leur apportent, les dossiers qu'ils défendent dans l'intérêt de nos concitoyens.

Ont été présentés, à chaque fois, le calendrier rétroactif jusqu'aux élections du samedi 29 mai 2021 (date du scrutin pour le continent américain) et du dimanche 30 mai (date de scrutin pour le reste du monde) et le rôle de l'association dans ces élections, afin d'organiser au mieux les élections consulaires dans les différentes circonscriptions, puis accompagner les élus tout au long de leur mandat.

Les participants de ces différentes coordinations ont pu échanger autour de leurs bonnes pratiques pour la future campagne en temps de Covid et sur la mobilisation de nos électeurs afin d'augmenter le taux de participation à ce scrutin consulaire. Un certain nombre de questions ont été posées, concernant notamment les incertitudes qui continuent de peser sur ces élections en raison de la crise sanitaire et sur les modalités du vote par Internet. Un bon moment d'échange associatif à la fois studieux, chaleureux et motivant !

*Charles Romero,
Vice-président*

Laurence Rossignol

Vice-présidente du Sénat

Notre association regroupe des personnes engagées, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour défendre des valeurs et porter des idées de gauche. Le thème de ce numéro de notre magazine est consacré à l'engagement, et nous avons souhaité réaliser cet entretien avec vous, car vous êtes une figure politique qui, justement, incarne l'engagement. Pouvez-vous nous dire ce que vous-même entendez par ce mot ? Qu'est-ce qu'il vous inspire ?

Je crois que l'engagement succède aux convictions. On construit d'abord des convictions avant de les prolonger par l'engagement. Ce que le mot engagement m'inspire, c'est qu'il est le deuxième étage d'une fusée dans la vie, qui est faite d'abord par la construction de ses convictions, puis par le fait de mettre son propre engagement au service de ces convictions.

Il y a de nombreuses façons de s'engager, et chacun.e de nous peut s'engager d'une manière ou d'une autre : on peut s'engager dans l'art, dans un parcours personnel et dans un rapport aux autres. Pour moi, l'engagement est lié aux autres, on s'engage pour des causes.

En ce qui me concerne, il s'agit de causes qui me dépassent, qui vont au-delà de moi-même. Je ne peux pas m'engager uniquement dans des préoccupations, des champs d'intérêt qui ne se rapportent qu'à moi. Je n'ai pas de talent pour être une artiste, ça structure aussi mes passions.

Donc, l'engagement, c'est les convictions, les causes et la manière dont on les porte, et la manière dont on interagit avec les autres pour défendre ces causes. Ceci tout en sachant que pour moi, dans l'engagement, il y a le mien, bien sûr, mais aussi celui que je vais essayer de susciter chez l'autre pour qu'il s'engage aussi. Certain.e.s diront que l'on peut avoir un rapport à l'engagement qui est beaucoup plus individualiste, plus aut centré que le mien.

En ce qui vous concerne, depuis quand êtes-vous engagée ? Quelles sont les causes qui vous tiennent à cœur ? Ont-elles évolué et/ou au contraire existe-t-il des causes pour lesquelles vous êtes toujours engagée ?

Mon engagement remonte à mon adolescence, il s'est construit dans la découverte de l'injustice et de toutes ses manifestations. Je pense que lorsqu'on a une quinzaine d'années, on a un seuil de tolérance à l'injustice extrêmement bas, et la rébellion contre l'injustice est un vrai moteur d'engagement. Quand on commence à sortir de la sociologie de sa propre famille pour découvrir comment le monde est autour de chez nous, de notre propre vie, on voit, comme moi adolescente, à quel point les injustices structuraient tout mon environnement. L'injustice, c'est le pouvoir du fort sur le faible, c'est le sort réservé aux filles par rapport aux facilités offertes aux garçons, les inégalités sociales que l'on mesure à l'école ; quand on est dans un groupe humain, comme une classe, on constate qu'il y a des inégalités sociales et culturelles. Tout cela me semblait être injustifiable et constituer une raison suffisante pour m'engager. Mon premier ressort, c'est l'injustice.

Et finalement tous vos combats se sont déclinés, de manière différente, autour de cette idée première de l'injustice ?

Spontanément, quand on est contre l'injustice, on est plutôt de gauche, parce qu'historiquement, la lutte contre les injustices et les inégalités sociales est l'un des marqueurs de la gauche. L'engagement à la fois à gauche mais aussi sur des causes avec des engagements multiples : il y a à la fois un engagement global et des engagements multiples, en particulier les questions féministes. Et puis j'ai été amenée à m'engager pour des causes découvertes au fur et à mesure de mon parcours, de mes responsabilités d'élue ou au gouvernement. Par exemple, la protection de l'enfance et les droits de l'enfant sont une cause que j'ai rencontrée tardivement, mais pour laquelle je pense m'être engagée et l'être encore.

Il y a une autre cause qui échappe un peu à la grille de lecture purement justice et injustice, c'est l'écologie. L'écologie, c'est une cause en soi, qui a des conséquences en termes d'injustice et d'inégalité, mais qui est une cause spécifique qui n'est pas fondée sur la lutte contre les injustices. Pour moi, c'est la première en réalité.

Vous êtes sénatrice, en quoi un mandat électif a-t-il changé votre action militante ? Est-ce que le fait d'être élue change l'engagement, dans la forme et dans le fond ?

Être élue, c'est avant tout être un porte-voix, c'est parler d'ailleurs, avec une fonction, une légitimité qui vous a été donnée par les élections, un statut et une fonction dans la République, qui fait de vous une représentante du peuple, ce qui vous permet de parler plus fort, d'être plus respectée dans votre parole. Il y a comme une espèce de légitimation de la parole par la fonction d'élue, qui permet d'être davantage entendue et de disposer de moyens d'expression plus larges. Le principal intérêt d'être parlementaire, c'est que l'on peut prolonger son engagement dans les politiques publiques.

Quel est votre regard sur la pandémie mondiale : en quoi cette situation inédite dévoile-t-elle les limites de l'action politique, celle de l'exécutif, celle des élus, celle des citoyens ?

La première conséquence de la pandémie, c'est qu'elle porte atteinte au sentiment de toute-puissance que l'homme a acquis sur son environnement ; en d'autres termes, depuis les débuts de l'ère industrielle, nous avons vécu dans l'idée que notre capacité à maîtriser et dominer l'ensemble des éléments nous est venue du progrès technologique et que nous sommes en quelque sorte les seuls maîtres sur la planète. Ce sentiment a considérablement affaibli et affecté les écosystèmes dans lesquels l'homme évolue. La première leçon de la pandémie, c'est que cette toute-puissance est renforcée par le pouvoir et la richesse, puisque souvent cela va ensemble : ce sont ceux qui ont le pouvoir et la richesse qui déploient cette toute puissance sur la nature et les écosystèmes, considérant qu'ils peuvent les dominer et se les approprier, se les accaparer pour leur intérêt exclusif. Cette toute-puissance peut aussi se retrouver in fine totalement mise à bas, jetée à terre par une épidémie et ce, de manière planétaire. C'est la première remarque. La deuxième remarque, je ne dirais pas que c'est la limite de l'action politique parce que justement, l'organisation des sociétés pendant la pandémie, les moyens donnés pour se protéger,



LA BIO / Actuellement vice-présidente du Sénat, Laurence Rossignol est sénatrice pour la troisième fois de sa carrière. Au Sénat, elle s'attache à intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes et la protection de l'enfance aux différents textes. Durant la présidence de François Hollande, elle a été successivement Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie, puis Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes. En 2019, elle est élue présidente de l'Assemblée des femmes, association féministe, laïque et universaliste. Membre fondatrice de SOS Racisme, Laurence Rossignol est engagée de longue date en politique dans la défense de l'égalité des droits de toutes et tous.

pour lutter contre le virus sont liés à la force et la solidité des États et des politiques publiques. Plus un État est fort, et plus il a la capacité d'organiser la protection de ses citoyen.ne.s. A contrario, plus les États sont faibles, moins ils peuvent protéger les leurs. Cette pandémie nous donne donc matière à réfléchir sur le rôle de l'État, ses forces et ses faiblesses. On voit assez clairement que cela remet l'action publique et la maîtrise par l'État au centre, y compris sur des sujets comme la maîtrise de nos propres productions, nos dépendances à d'autres économies, notre fragilité aussi par rapport à des États forts qui ne respectent pas toujours les libertés individuelles. C'est donc bien l'articulation entre un État puissant protecteur et un État garant des libertés individuelles qui est aujourd'hui au cœur des champs d'observation et de réflexion ouverts par la pandémie.

Les Français de l'étranger, qui appartiennent à la communauté nationale malgré leur éloignement géographique, sont soumis pour certains aspects aux lois françaises, mais parallèlement, pour d'autres aspects, ils dépendent des lois en vigueur dans leurs pays de résidence. Quels sont, selon vous, les principes à défendre, les valeurs universalistes communes à tous les progressistes ? Où se situe la ligne de crête entre l'ingérence dans les affaires internes d'un pays et la défense de nos valeurs ?

Les expatrié.e.s partout dans le monde (Français.e.s de l'étranger et étranger.e.s en France) ne sont pas supposé.e.s interférer dans les affaires politiques des pays dans lesquels ils et elles vivent. En même temps, s'agissant des Français.e.s, j'ai quand même souvent observé qu'ils/elles ne restent pas à l'écart des luttes progressistes, des combats pour les droits, pour l'émancipation, en particulier celle des femmes, menées dans les pays où ils résident ; dès lors que nos compatriotes ont construit des liens avec les ressortissant.e.s du pays dans lequel ils vivent, ils sont souvent crédités d'une présomption d'incarnation de ces valeurs progressistes. Ils sont aussi des points d'appui pour les pays qui luttent, pour les femmes en particulier, pour peu qu'ils acceptent de s'engager auprès des groupes porteurs de valeurs progressistes, humanistes et libérales, au sens non pas économique du terme, mais politique. Les Français peuvent être aidants. On bénéficie à l'étran-

ger d'un préjugé favorable, parce qu'on vient du pays de la Déclaration des Droits de l'Homme et qu'on est supposé être engagé pour ces valeurs.

Par ailleurs, pour ma part, il y a des valeurs universelles : les droits humains sont universels et c'est comme ça que s'est construit une bonne partie de la seconde moitié du 20ème siècle, sur l'universalisme d'un certain nombre de valeurs humaines et contre leur relativisme. Pour donner une illustration pratique, en ce qui concerne les droits des femmes, il y a un sujet qui est abordé de manière récurrente à l'ONU. Tous les ans, quand le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) discute de la mise à jour de la Déclaration de la Conférence de Beijing, il y a un groupe de pays qui souhaite voir ajouter : « les droits des femmes sont universels, sous réserve des coutumes propres à chaque pays ». Ce « sous réserve des coutumes propres à chaque pays », qui est l'introduction du relativisme dans l'universalisme, vise justement à affaiblir les valeurs qui sont les nôtres : le droit de disposer de son corps, la lutte contre les mutilations génitales. Est-ce que l'excision est compatible avec le droit des femmes, sous réserve des coutumes propres à chaque pays ? Ma réponse est non.

Donc le relativisme orthogonal à l'universalisme est en fait le moyen d'abaisser les ambitions de celles et de ceux qui ont besoin d'un socle de valeurs universelles pour défendre leurs droits. L'universalisme est un point d'appui pour celles et ceux qui luttent pour leur émancipation. Si on affaiblit l'universalisme, on affaiblit celles et ceux qui luttent et, dans la vie, on ne peut pas être neutre, on ne peut pas tout le temps renvoyer les choses dos à dos. On peut et on doit choisir dans quel camp on se situe, celui de l'émancipation ou celui du conservatisme, celui de l'émancipation ou de la domination. C'est l'universalisme qui donne de la force à toutes et à tous, contre le relativisme qui affaiblit celles et ceux qui luttent. Je ne mets pas sur le même plan celles et ceux qui luttent pour perpétuer les mécanismes de domination et celles et ceux qui luttent pour leur émancipation.

Entretien réalisé par Florence Baillon

L'engagement de nos sections sur le terrain

« La meilleure façon de dire, c'est de faire » écrivait le cubain José Martí. L'engagement au quotidien est bien une manière de mettre en acte des idées et des valeurs auxquelles on croit et que l'on souhaite défendre. La longévité de notre association, qui fête ses 40 ans cette année, se nourrit justement des actions et projets portés par nos sections et nos adhérents. En cette période difficile pour toutes et tous, nous avons décidé d'illustrer cette vitalité collective, à travers divers exemples d'activités développées localement, pour qu'elles vous réjouissent et vous inspirent.

La Bouquinerie solidaire à Tokyo : un concentré de valeurs et d'engagement



Qu'est-ce qu'une Bouquinerie solidaire ?

C'est un point de vente de livres français d'occasion à bas prix, tenu par des bénévoles. Les livres proviennent de dons de la communauté francophone. L'essentiel des bénéficiaires finance des dons à des organismes humanitaires et de solidarité.

Elle tourne déjà ses pages sur trois continents...

Si l'appellation vient de la section de Tokyo, d'autres sections tout autour du monde en organisent : à Kyoto, à Los Angeles, en Norvège ...

À Tokyo, la Bouquinerie solidaire se tient en principe un dimanche par mois, sur un petit marché de quartier. Depuis la crise sanitaire, une bouquinerie en ligne (bouquinerie.jp) nous permet d'expédier les livres dans tout le pays.

Solidarité

Solidaire, la Bouquinerie l'est d'abord parce qu'elle rend les livres en français

accessibles à tous. À Tokyo, elle offre aussi des colis de livres aux sans-papiers francophones des centres de rétention japonais.

Par ailleurs, en dégagant des rentrées d'argent, la Bouquinerie permet à Français du Monde-afde d'être le 1^{er} contributeur associatif à l'OLES Japon, mais aussi de financer des activités locales (soutien aux victimes d'un séisme, multiculturalisme, orphelins), en France (*Téléthon*)

ou ailleurs (*SOS Méditerranée*)...

Enfin, elle permet à la section de Tokyo d'assurer la gratuité de tous ses événements (conférences, etc.), un principe solidaire auquel nous tenons.

Environnement

La Bouquinerie solidaire est écologique ! En aidant à faire de la place chez soi sans jeter de livres, elle réduit les déchets. En donnant aux livres une deuxième vie, elle les recycle. Et en évitant d'avoir à les faire venir de l'autre bout du monde, elle diminue les émissions de CO2 en favorisant les circuits courts !

Convivialité et information

La Bouquinerie solidaire est aussi un lieu de rencontres et d'échanges. Bénévoles et lecteurs y partagent leurs meilleures pâtisseries maison, expériences, et questions. En tant que Conseiller des Français de l'étranger, j'y participe souvent. Ainsi la Bouquinerie solidaire favorise aussi la défense des intérêts de chacun.

Liens renforcés avec le pays de résidence Parfois hébergée par un Institut français dont elle contribue alors à renforcer l'attractivité, comme à Kyoto au Marché mensuel de l'Institut, la Bouquinerie solidaire est aussi un lieu de rencontre privilégié entre francophones et apprenants de la langue française du pays d'accueil.

Encourager les engagements

Enfin et surtout, la Bouquinerie solidaire permet de s'engager : offrir quelques livres, tenir le stand, contribuer au site Internet, accueillir chez soi une partie du stock et gérer les expéditions, ou tout simplement acheter un livre tout en sachant que cela va aider.

Un engagement bénévole richement récompensé en rencontres : lecteurs de tous âges, venus seuls ou en famille, « anciens » et « nouveaux », Français et Japonais, devisant gaiement autour des livres et de la galette de janvier, ou sur Internet...

Mon meilleur souvenir, lors d'un marché : un passant qui infléchit soudain sa route pour venir nous lancer, tout sourire : « Bonjour, moi aussi je parle français ! »

*François Roussel,
Conseiller des Français de l'étranger
au Japon*



Liberté, Égalité, Fraternité en Côte d'Ivoire

La section Français du monde-adfe de Côte d'Ivoire est « gramscienne » comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, elle ne le sait pas nécessairement.

Depuis un peu plus d'un an, à côté de la solidarité, pivot de son action au quotidien, elle a fait des principes de l'éducation populaire, du débat public, de la communication digitale, l'axe stratégique de son travail auprès de ses vingt-mille compatriotes installés dans le pays. Elle a fait sienne cette ancienne idée, toujours contemporaine de Gramsci, le militant communiste italien, mort dans les prisons mussoliniennes : le combat politique se gagne d'abord par la culture.

Elle organise régulièrement des causes et des ateliers. Le site Internet a été

remanié pour s'adapter aux nouveaux moyens de communication en ligne. La ligne éditoriale de la « lettre des Français de Côte d'Ivoire » suit la ligne politique du conseil d'administration, notre maison commune Français du monde-adfe est bâtie sur les trois piliers de notre devise républicaine, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Pour la section de Côte d'Ivoire, l'entraide c'est la mise en œuvre concrète de la Fraternité. La participation active aux conseils consulaires, c'est la mise en œuvre concrète de l'Égalité. Le débat public et le partage des idées sont la mise en œuvre concrète de la Liberté. En janvier 2020, au siège du Centre de recherche et d'action pour la paix (CERAP) d'Abidjan, elle a organisé un débat

autour de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, à partir d'une communication présentée par un militant de notre association qui travaille et publie sur ces questions dans différentes revues en France. Dans le contexte ivoirien où pour beaucoup, être laïque c'est être athée, et où la question religieuse est l'une des raisons des profondes fractures politiques du pays, parler laïcité demandait de la conviction mais aussi du discernement.

L'orateur et les vingt participants qui sont intervenus, n'en manquaient pas dans la salle de conférence d'une structure de recherche et d'action sur la paix, fondée par ... un Jésuite.

*Christophe Courtin,
section de Côte d'Ivoire*

Entraide à Pondichery, en Inde

Le monde actuel traversant une crise sanitaire d'une ampleur planétaire, sans précédent, il nous a semblé que nous ne pouvions rester sans rien faire vis-à-vis des personnes en grande difficulté autour de nous. En Inde, de nombreuses personnes sont rémunérées à la journée pour leur travail et la crise de la Covid-19 les a privées de leur salaire.

C'est pourquoi, fidèles à ses engagements de solidarité, de fraternité et d'entraide envers les plus pauvres, la section Français du monde-adfe Pondichery,

sous l'impulsion de son président, Adrien Mirande, a décidé d'agir : grâce à la générosité de donateurs parmi nos adhérents et sympathisants, et en collaboration avec l'ONG « Volontariat », nous avons pu subvenir aux besoins des sans-abri et des plus démunis aux quatre coins de Pondichery pendant la période de confinement, à travers la distribution quotidienne de 250 à 400 repas.

Chaque matin, c'est l'association « Volontariat » de Pondichery qui préparait les repas dans les conditions

sanitaires requises. Le menu était simple et essentiellement végétarien, à base de riz et de légumes, car selon les religions et les castes, la viande est interdite et il n'était pas question de gaspiller de la nourriture. Les repas étaient ensuite chargés dans une camionnette pour être distribués par des membres de la section Français du monde-adfe avec son président en tête et des membres du « Volontariat ».

*Marie-Jeanne Chabot,
section de Pondichery*

Chaîne de solidarité à Rabat, au Maroc

En mars 2020, les autorités marocaines « invitent chacun à limiter ses déplacements et les contacts avec ses proches ». Les membres de Français du monde-adfe Rabat se proposent alors de créer un lien, téléphonique, mais surtout humain en direction des personnes françaises isolées. De quelle manière ?

En contactant, par mail, via le « bouche à oreille », celles et ceux qui seraient seuls et souhaiteraient parler régulièrement à quelqu'un.

Une chaîne de solidarité s'est ainsi mise en place dès le 19 mars 2020, veille du confinement obligatoire fixé le 20 mars à 18 heures par les autorités marocaines. De nombreux Rabatis, adhérents de Français du monde-adfe Rabat ou non, ont accueilli très favorablement cette initiative et beaucoup ont donné leur numéro de téléphone, s'inscrivant ainsi dans cette chaîne de solidarité.

Cette initiative a permis d'identifier les Français isolés et de leur donner un coup de main (en faisant leurs courses, en leur

communiquant des listes de producteurs livrant exceptionnellement à domicile, etc.). Elle a surtout offert à ces personnes une écoute ponctuelle ou régulière, entretenant des conversations sur tout, sur rien, sur la situation du moment, leur permettant de vivre plus sereinement cette période de confinement difficile pour tous, mais plus encore pour les personnes isolées, privées de leurs liens sociaux habituels.

*Marion Berthoud
Vice-présidente de la section de Rabat*

En Éthiopie, on se mobilise

En 2020, notre section, toujours soucieuse de venir en aide à notre pays d'accueil, avait programmé diverses activités qui devaient permettre de recueillir des fonds, afin de continuer et accentuer notre aide dans la réalisation de projets d'amélioration du quotidien dans certaines écoles éthiopiennes déshéritées.

Malheureusement, la pandémie de la Covid-19 a frappé l'Éthiopie comme le reste du monde : les règles sanitaires, les restrictions imposées pour protéger la population, le sentiment de peur, l'interdiction des rassemblements ont amené la section Français du monde-ADFE Éthiopie à annuler toutes les activités programmées (balades, repas-spectacle, etc.).

La vie quotidienne déjà précaire d'une certaine partie de la population s'est aggravée avec cette pandémie. Consciente de cet état de fait et ne voulant pas rester en dehors d'initiatives prises par certaines ONG éthiopiennes, la section a décidé d'acheter

sur ses fonds propres des denrées alimentaires pour les remettre à la Croix Rouge éthiopienne. Ainsi, en avril 2020, Français du monde-ADFE a donné 40 litres d'huile alimentaire, 25 kilos de riz, 200 kilos de macaronis et 200 kilos de farine.

Au-delà de cette mobilisation ponctuelle en lien avec le contexte, notre association agit localement dans deux directions : l'aide aux Français résidant en Éthiopie, par une représentation active aux différents conseils consulaires, et l'organisation de balades, toujours conviviales, qui permettent aux participants de se rencontrer et de découvrir et apprécier les magnifiques paysages éthiopiens. L'autre aspect de notre action, c'est l'aide en direction de notre pays d'accueil. En 2019, nous avons ainsi aidé, par un don de plus de 1000 euros, à la réfection du sol du réfectoire d'une école d'un quartier défavorisé, l'école Yawenta, qui scolarise des enfants de familles atteintes par le VIH, ou malades eux-mêmes.

Cette année, le gouvernement éthiopien a levé la plupart des mesures de restriction liées à la Covid-19. Nous avons donc pu reprendre nos balades « découverte de l'Éthiopie » : trois sorties ont déjà été réalisées, qui ont été l'occasion de faire se rencontrer anciens et nouveaux arrivants dans le pays.

Les participants sont à chaque fois plus nombreux (entre 20 et 35) y compris les enfants ; l'enthousiasme et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous. Nous avons l'espoir que l'année qui vient va nous débarrasser de cette plaie que représente la pandémie et, avec elle, de toutes les contraintes qui l'accompagnent, pour que nous puissions enfin mener à bien les projets qui permettront à notre association de concrétiser ses engagements et, par la même occasion, contribuer au rayonnement de la France dans notre pays d'accueil.

*Emmanuel Chiarenza,
Vice-président de la section d'Éthiopie*

Galette des Rois à Québec : maintenir le lien malgré la Covid-19

L'hiver québécois vivifiant, - très vivifiant même -, est propice aux sorties de pleine nature, s'ensuivent fréquemment une boisson chaude et une collation réconfortante ! Pratiques d'extérieur de petit ou grand niveau, tout le monde s'active quand vient la neige. Et quel plaisir de se retrouver ensuite, d'évoquer les découvertes, les paysages qu'on a pu contempler ou simplement profiter d'un repos bien mérité.

Oui, mais comment faire en pleine pandémie ? Comment faire vivre notre section, nos engagements ? Comment tout simplement nourrir et renforcer les liens entre nos adhérents, quand le principe même de réunion, c'est-à-dire le concept le plus simple et le plus essentiel de la vie associative, nous est impossible ?

Dans le contexte de la Covid-19, notre section a mis un point d'honneur à réunir, tant que faire se peut, ses membres pour une activité conviviale. Élément



supplémentaire : s'appuyer sur une tradition familiale, qu'on a plaisir à mettre en pratique, en tout temps et plus particulièrement quand on est Français de l'étranger !

Ainsi, le 3 janvier dernier, Wlady et Amaury ont bravé la neige à travers la

ville de Québec pour apporter la galette des Rois à nos membres et leurs familles, à déguster en ligne tous ensemble ! L'objectif ? Créer les conditions d'un moment à partager, dépasser les contraintes conjoncturelles et l'accompagner d'une activité ludique en ligne, différente de nos temps de travail associatif. Tout cela en faisant appel aux services d'une boulangerie française sur place, quitte à joindre le récréatif à la qualité gustative.

La simplicité de la mise en place d'une telle activité n'enlève rien à son caractère rassembleur. Elle propose à tous d'entrer quelques instants dans une bulle partagée. En cela, elle illustre et traduit l'esprit d'engagement et d'initiative de notre association. Impulsion bienvenue dans des temps troublés où le découragement peut parfois nous gagner, c'est ce genre de « petit rien » qui fait toute la différence.

*Wlady Siewierski,
Président de la section de Québec*

« Sororidad » en Argentine, les droits des femmes, un combat universel

Le premier engagement des Français de l'étranger est de s'intéresser au pays, à son peuple, à sa politique, à ses coutumes. Ce sont souvent les situations sociales, liées à leur développement économique, qui différencient les pays où nous décidons de vivre. Et le plus difficile pour un Français qui vit dans un pays « moins développé » est de dépasser le paternalisme, qui incite à tout mesurer à l'aune de la société bienfaitrice française. Le défi est de penser, sentir comme nos frères étrangers. Ou comme nos sœurs, comme nous y invite ce mot fait mien en Argentine : sororité.

Le féminisme était pour moi une affaire entendue. Je n'avais même pas eu besoin de le militer : mes aînées s'en étaient chargées. J'avais juste épousé une cause que je croyais gagnée. Comme toute Française depuis 1975, je bénéficiais de sa principale conquête, le droit à l'avortement.

Mais en Argentine où je m'installais à la fin des années 90, tout changea. Comme dans la plupart des pays d'Amérique du Sud, la religion catholique imprègne de nombreux aspects de la vie. Je vécus dans ma chair, à plusieurs reprises, la violence médicale exercée sur le corps des femmes, relativisée par un salaire honorable qui m'offrit souvent la possibilité de choisir.

Si le Ministre de la Santé ordonna en 2004 aux hôpitaux publics de « traiter avec confidentialité et de soigner sans préjugés les femmes hospitalisées à la suite d'un avortement illégal », je vous laisse imaginer le traitement qui leur était réservé auparavant.

En 2007, je me rapprochais d'un groupe de femmes qui militaient en faveur du premier texte sur l'avortement au Congrès. La première bataille. Perdue. Ce fut le mouvement « Ni una menos » (Pas une de moins) qui mobilisa toutes les femmes, et en particulier les jeunes générations, dans une manifestation massive en 2015, pour exiger des mesures contre les féminicides, ces violences mortelles faites aux femmes.

Depuis lors, j'ai l'honneur d'accompagner les femmes argentines qui ne cessent de manifester contre les violences faites aux femmes, dont l'avortement clandestin. Et j'ai eu l'immense joie de partager leur victoire avec la Loi sur l'avortement sûr, légal et gratuit le 30 décembre dernier, mais qu'il faudra désormais défendre, puisque les secteurs ultras, comme en France, feront tout pour les entraver.

Le président de la section de Buenos Aires, Jérôme Guillot, m'avait alors demandé d'écrire un article à ce sujet,



pour illustrer notre engagement et témoigner de ces combats communs. Je remercie l'Argentine, et la « révolution de nos filles », pour une prise de conscience tardive, mais sûre et sereine, de l'immensité du chemin qui reste à parcourir dans la course à l'égalité des genres, ici et ailleurs.

*Karine Gaudry,
section de Buenos Aires*

Débattre avec le monde en Turquie

Vivre à l'étranger a beau être une formidable opportunité d'enrichissement, l'isolement politique peut parfois peser. S'engager politiquement dans son pays d'accueil est souvent bien plus difficile qu'il n'y paraît et parfois dangereux. Alors, loin de l'hexagone, on finit par s'énervier seul devant son ordinateur, à hurler face aux outrances de certain.es et à l'omniprésence des discours d'extrême-droite dans les médias. On finit par perdre l'espoir d'un changement en même temps que l'on perd de vue les grands débats qui traversent et renouvellent la gauche française.

En Turquie, nous avons décidé d'organiser des conférences tous les mois pour aider à rompre cet isolement. En effet, faire

vivre les valeurs communes de la gauche, c'est entre autres les faire résonner avec les grands enjeux contemporains pour mieux les comprendre et, in fine, lutter. Nous nous retrouvons donc régulièrement pour échanger sur des questions d'actualité politique, sociale ou environnementale, en compagnie d'universitaires, militant.es et élu.es. Ces conférences sont ouvertes à tous, membres et ami.es de Français du monde-adfe, en Turquie et au-delà.

Nous ne cherchons pas la foule. Vingt, trente, cinquante personnes autour de deux ou trois invité.es pendant une heure et demie en visioconférence. Cela permet un échange plus nourri et moins distant. Toutes les conférences sont enregistrées,

puis mises en ligne sur une chaîne YouTube vers laquelle nous renvoyons via les réseaux sociaux et notre lettre d'information.

Nous avons successivement évoqué la nouvelle gauche américaine et les élections aux États-Unis, les refoulements de migrants en mer Égée, la pollution plastique en mer Méditerranée, puis la question brûlante des violences faites aux femmes et l'actualité des luttes féministes en France et en Turquie. Nous sommes bien évidemment ouverts à toute collaboration. Camarades aux fuseaux horaires relativement proches, unissons-nous.

*Jérémy Berlioux,
président de la section Turquie*

La flamme du FLAM : histoire et actualité d'un dispositif bienveillant



FLAM Hesse

Au commencement

Au commencement, il y a eu la volonté de familles françaises et binationales de donner à leurs enfants, scolarisés à l'étranger hors du système français, un accès à l'apprentissage et à la pratique de la langue française. Des collectifs de bénévoles se sont créés aux Pays-Bas et en Allemagne en particulier, souvent portés par des personnes par ailleurs membres de notre association, comme l'Animation enfantine en 1984 à Hesse ou celle de Zurich en 1999, qui a appelé FLAM (français langue maternelle) son cours de français.

L'ADFE a saisi l'idée et l'a travaillée. En effet, Monique Cerisier ben Guiga, à l'époque présidente de l'association et scénariste des Français de l'étranger avait fait le constat, lors de ses déplacements qu'environ deux tiers des enfants français ou binationaux résidant hors de France ne fréquentaient pas les lycées français de l'étranger, soit parce que ceux-ci étaient trop chers ou trop éloignés, soit parce que leurs parents avaient choisi de les scolariser dans le système local. Elle obtient du ministère des Affaires étrangères de l'époque une ligne budgétaire viabilisant un dispositif original sous le nom de FLAM en 2001.

Le succès est tout de suite au rendez-vous en Algérie, en Pologne, en Irlande et ailleurs : des bénévoles, une cogestion entre familles avec, pour le démarrage, un appui financier annuel du MAE sous forme de demande de subvention. En 2009, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) se voit confier le soutien aux associations FLAM. Actuellement, le budget attribué aux groupes FLAM est de 250 000 € et en 2021, il devrait être de 312 000 €, alors qu'il était de 600 000 € il y a 5 ans.

Il existe trois types de subventions : une subvention d'aide au démarrage des associations et à leur pérennité ; une pour l'organisation de rencontres régionales et, enfin, une subvention de projets pour accompagner des actions mobilisatrices de nature éducative ou culturelle, tout cela régi par un certain nombre de critères d'éligibilité (association sans but lucratif, pratique de la langue française, activités sur la langue et les cultures françaises et francophones).

Aujourd'hui, il existe 173 associations réparties dans 40 pays, regroupant des enfants de 5 à 16 ans. Les activités doivent être organisées pour un effectif minimum de 10 élèves français (ou binationaux) auxquels peuvent se joindre des élèves étrangers. Il ne s'agit ni d'une école française, ni d'une annexe de l'Alliance ou de l'Institut français locaux : il n'est pas question de programme à suivre, ni d'objectifs à atteindre et encore moins d'évaluation, autrement dit une grande liberté pédagogique qui repose sur la créativité des membres, qui peuvent s'appuyer sur des supports variés et atypiques. D'ailleurs, l'une des difficultés pour les animatrices, c'est de faire progresser les groupes, dont le niveau de français est par nature hétérogène, même au sein d'une classe d'âge. C'est toute l'importance des activités proposées : par exemple, l'école Domino de Berlin offre des activités artistiques et sportives, à Shanghai un atelier théâtre, à Rome des ateliers cuisine et des conférences avec des invités qui parlent de leur métier ou de leur passion.

Enfin, l'autonomie par rapport aux institutions n'empêche pas au contraire, les échanges entre le dispositif FLAM et les institutions francophones du réseau scolaire et culturel, que ce soit la mise à disposition de locaux ou des partages de ressources.

La flamme du FLAM

Lorsque l'on interroge les responsables des groupes FLAM, comme nous l'avons fait auprès des groupes de Hesse, Shanghai, Rome, Washington et Berlin, ce qui décrit le mieux pour elles le FLAM c'est, au-delà du souhait d'une pratique quotidienne du français, un fort lien amical qui se noue à la fois entre les enfants mais aussi entre les parents. Une anecdote illustre bien cette situation : deux petites filles qui se retrouvaient au FLAM où elles échangeaient en français, se sont rendues compte tardivement lors du covoiturage qu'elles parlaient également toutes deux la langue du pays, qu'elles ont évidemment adoptée pour le trajet. A Rome, quand les enfants FLAM deviennent adolescents, ils s'inscrivent ensemble sans en passer par leurs parents, comme une activité propre à leur groupe d'âge et à leur cercle d'amitié.

Pour les adultes, il y a d'abord la gestion commune du FLAM puisque les décisions sont prises par la communauté des parents, qui sont bénévoles. Mais des liens se tissent également pendant le FLAM lui-même, pour des raisons pratiques

de déplacement, mais aussi parce que la socialisation des adultes hors les murs se développe simultanément, comme pour les Papas Flam de Rome, qui se retrouvent autour d'un café en attendant leur progéniture, ou le « club des papas » à Shanghai. Enfin, les familles deviennent souvent des communautés d'entraide, puisque cela permet de rompre l'isolement des nouveaux arrivants et d'être solidaires sur des sujets divers. Symboliquement aussi, il s'agit de valoriser le bilinguisme et la multiple appartenance culturelle, grâce à la volonté des familles de « changer la vie de leurs enfants », pour que ce soit à leurs yeux, source de richesse.

Des limites et de l'avenir

Le FLAM grandit localement et essaime. Cependant malgré l'énergie des familles et le soutien du MEAE, les groupes FLAM rencontrent plusieurs difficultés, certaines limitantes d'ailleurs. Tout d'abord, le montage administratif de ces structures est parfois compliqué compte tenu des modes de fonctionnement locaux. C'est le cas de la législation aux Etats-Unis, mais aussi en Chine où le FLAM Shanghai, qui accueillait en 2017 plus d'une centaine d'enfants sur deux sites, a signé un partenariat avec l'Alliance française pour pouvoir poursuivre ses activités. Le principe étant basé sur le bénévolat, un des souhaits récurrents dans les témoignages est de davantage de publicité pour la mise en valeur de l'existence des FLAM, une promotion qui trouve naturellement sa place dans les postes consulaires. On sait bien que la synergie des dispositifs français à l'étranger est un gage de succès, car au-delà de la diffusion de l'information pour capter du public, il s'agit de faire appel à de nouveaux bénévoles, mesure nécessaire tant l'engagement est chronophage.

Il existe aussi un équilibre à trouver concernant l'emploi du temps des enfants et des jeunes : en effet, certains regrettent qu'il ne s'agisse que de quelques heures par semaine alors que d'autres considèrent que cela alourdit rapidement la vie quotidienne.

La Covid-19 a évidemment quelque peu stoppé ce bel élan, même si les FLAM se sont adaptés aux nouvelles pratiques de sociabilité, en organisant des activités par Zoom le temps des confinements, avant de pouvoir reprendre en fonction de la situation sanitaire dans chaque pays. Justement, cette pandémie, si elle a quelque chose de positif, est bien l'occasion de montrer l'importance vitale du lien réel, telle qu'il est pratiqué dans ces communautés.

Ces derniers mois, un collectif FLAM Monde s'est créé et développé, avec pour objectif de faire évoluer le dispositif, en s'appuyant notamment sur l'expérience des personnes qui font vivre ce programme localement. Trois représentantes ont été auditionnées par la commission de l'enseignement, des affaires culturelles, de l'audiovisuel extérieur et de la franco-



FLAM Washington

phonie de l'Assemblée des Français de l'étranger lors de la 34ème session qui s'est déroulée du 8 au 12 mars dernier. Au-delà des bénéfiques pour les familles et du dévouement des bénévoles, l'engagement de l'État est décisif si l'on souhaite que les enfants appréhendent leur culture française comme une valeur ajoutée dans un monde auquel il faut s'adapter sans cesse.

L'adaptabilité est d'ailleurs un mot qui revient dans tous les témoignages : adaptabilité au contexte local, aux caractéristiques de la communauté française, à l'organisation des familles et aux connaissances et aux envies des enfants.

Florence Baillon



FLAM Shanghai

Tous mes remerciements à Sylvette Collard (ancienne présidente de Flam Shanghai), Anne Henry-Werner (Flam Hesse, Animation enfantine), Nadine Robert (Flam Washington), Barbara Steinbeck (Flam Berlin), Valérie Tristan (Flam Rome).

Retrouvez les FLAM sur la page officielle : www.associations-flam.fr/

Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter le service pédagogique de l'AEFE, en charge du suivi administratif du dispositif FLAM : candidatures.associations-flam@aefe

Une enquête pour mieux cerner les difficultés des Français.es de l'étranger face au cancer

A l'occasion de la campagne Octobre Rose, Français du monde-adfe a lancé une grande enquête destinée aux Français.es de l'étranger atteints.es de cancer. Notre association, reconnue d'utilité publique, souhaitait en effet connaître les difficultés auxquelles sont confrontés quotidiennement les Français.es vivant hors de nos frontières, en particulier sur l'information et l'accès aux soins. Les réponses ont été importantes afin de mieux comprendre comment accompagner, informer et défendre à l'avenir les droits des femmes et des hommes à l'étranger, touchés.es par le cancer.

Vous vivez à l'étranger, vous avez souffert d'un cancer ou vous êtes actuellement malade ?

Grâce à la participation de 270 personnes et aux témoignages anonymes, nous avons mieux cerné la situation des Français.es de l'étranger, touchés.es par cette maladie afin de réfléchir à des pistes visant à rompre leur isolement, en particulier pendant cette crise de la Covid-19. On constate tout d'abord que 78,8 % des personnes qui ont répondu ont choisi de se faire soigner dans leur pays de résidence et seulement 16 % en France. Comment expliquer ce choix ?

La majorité des personnes qui ont répondu résident en Europe, ce qui laisse à penser qu'il est plus aisé de bénéficier d'un système de soins efficace dans l'espace européen, compte tenu de la prise en charge financière des consultations et des soins souvent bien organisés. Cette impression générale ne doit cependant pas cacher de sérieuses difficultés dont font part plusieurs personnes, comme dans ce témoignage d'une femme qui décrit les problèmes qu'elle a rencontrés en Europe du Sud, avec en plus un problème pour établir un contact avec une personne référente de la Sécurité Sociale en France, et ce, malgré les accords entre pays de l'espace européen. Le manque de cohérence administrative est décourageant, et sans informations précises quant à une prise en charge, un projet de soins en France peut s'avérer impossible malgré la proximité géographique. « *La demande de prise en charge au niveau administratif est une bataille en continue.* » dit-elle.

Hors Europe, les conditions d'accès à l'assurance maladie varient d'un pays à l'autre. Les adhérents.es à la CFE sont remboursés.es selon les tarifs français, qui peuvent être dramatiquement inférieurs à ceux pratiqués dans le pays de résidence,

comme aux États-Unis par exemple. En outre, se rendre en France pour la durée du traitement – indéterminée – signifie une séparation familiale très dure à vivre, voire insurmontable. Fort heureusement, 85,9% des personnes interrogées s'estiment satisfaites des soins qu'elles ont reçus.

Un manque d'information et des difficultés pour venir se faire soigner en France

Il ressort des témoignages que les Français.es de l'étranger confrontés.es à un cancer manquent terriblement d'informations. Un témoignage venant d'Amérique du nord est éclairant à ce sujet : « *J'ai pensé venir en France, demander un second avis et peut-être même me faire soigner à l'Institut Curie ou à Villejuif, mais ne sachant comment entreprendre les démarches et où m'informer, la distance géographique ne facilitant absolument pas les choses, ainsi que le coût financier (hébergement, transport aérien, etc...) j'ai laissé tomber.* » A noter que 92,6% des personnes interrogées n'ont pas contacté les services consulaires français de leur pays de résidence afin de bénéficier d'aide et d'information, que ce soit pour rentrer en France ou pour bénéficier de soins en France.

48,7% auraient aimé connaître un réseau d'entraide entre Français afin de recevoir et partager des informations concernant les soins en France. Ceci d'autant plus qu'en pleine crise de la Covid-19, comme le rappelle une personne malade, elle aurait aimé bénéficier du soutien de son ambassade quant aux possibilités de retour pendant la crise sanitaire.

Des associations d'entraide existent à l'étranger, comme l'exemple de l'expérience d'une association francophone créée à San Francisco : quatre femmes ont lancé le Réseau *Main Dans la Main*,

avec l'implication du consulat. Cela répondait à un besoin local et Yvette Chalom, présidente de la section Français du monde-adfe à cette époque, a directement encouragé sa création, au travers d'aides venant de la communauté.

Comment rompre l'isolement ?

« *On ne pense pas au cancer quand on est expat et en très bonne santé, alors j'aurais aimé avoir de l'entraide de femmes ayant vécu ce cas, des adresses de médecins, de centres médicaux, des informations sur le parcours de soins et la durée probable du traitement* », explique un témoignage.

Les contraintes tant financières que familiales pèsent dans le choix des « expatriés.es ». Devant ce constat, la diffusion d'information autour de la santé, visible et accessible aux Français.es établis.es à l'étranger, rendrait leur parcours plus simple au sein des associations représentant les Français de l'étranger. Un guide des institutions médicales en France, par région, et des associations d'aide aux personnes vivant avec le cancer, serait un premier pas aussi et pourrait être diffusé au sein des consulats. Un forum d'échanges pourrait être établi, avec fichier des médecins et centres de soins permettant les commentaires des adhérents.es ; ceci tisserait un réseau d'entraide au niveau international.

Le soutien de l'État est nécessaire pour créer les plateformes indispensables au développement de ce projet. Les informations seront relayées par les associations de Français de l'étranger, intégrées aux sites des ambassades et consulats, et mises à jour sans délai.

Gaëlle Barré,
membre du Bureau national
Yvette Chalom,
Vice-présidente de la section
de San Francisco

Environnement

Une Constitution écologique pour le Chili ?

Le Chili vit un moment historique : durant les prochains mois, ce pays d'Amérique latine va écrire une nouvelle Constitution, une nouvelle feuille de route pour l'ensemble de sa population. Et il ne va pas le faire n'importe comment puisque les Chiliennes et les Chiliens ont très largement décidé, le 25 octobre dernier lors du référendum sur le changement de Constitution, que ce serait une Assemblée constituante qui sera chargée de cette lourde tâche.

Revenons un tout petit peu en arrière : après l'éclatement social (*estallido social*) du 18 octobre 2019, s'en est suivi un an de manifestations à travers tout le pays. Ces mobilisations ont vu s'exprimer les difficultés quotidiennes de tout un peuple et les slogans en étaient le reflet : une éducation gratuite et de qualité, une retraite digne, un accès à la santé gratuit et équitable, le respect et la prise en compte des peuples autochtones, mais aussi un accès à l'eau gratuit, le droit à vivre dans un environnement sain, et la protection des forêts et des ressources naturelles, entre autres revendications.

Pourquoi cet intérêt et cette nécessité devant les problématiques environnementales ?

Le Chili est un pays particulièrement vulnérable au changement climatique, que ce soit la désertification, la sécheresse ou la perte de biodiversité. Or le modèle économique actuel, un néolibéralisme poussé à son extrême depuis la dictature de Pinochet, agit uniquement en faveur d'un développement économique au détriment de la nature, principalement par le biais de l'extraction intensive des ressources naturelles (bois, pêche, eau...). Or la question environnementale est très peu abordée au niveau national. On a pu le voir lors du rejet de l'accord d'Escazú. On l'observe également dans ce qu'on appelle ici les « zones de sacrifices », ces parties de territoires où des entreprises particulièrement polluantes détruisent

le territoire et où la qualité de vie des populations est devenue insupportable. De fait, ces zones sont celles qui ont le plus voté pour le changement de Constitution, jusqu'à 92% !

Dans ce contexte émergent un certain nombre de figures défendant la proposition d'une Constitution écologique. Nous sommes actuellement en pleine campagne électorale, nous choisirons le 11 avril prochain les représentantes et représentants à l'Assemblée constituante, un vote particulièrement important. Et il est très intéressant de voir que non seulement le parti écologiste porte cette proposition, mais aussi différents partis de gauche et surtout des indépendantes et des indépendants venant du mouvement social : par exemple, dans la capitale, se présente la Présidente de l'association nationale des recycleurs du Chili avec pour thèmes principaux l'économie circulaire, le recyclage et l'éducation à l'environnement. La défense d'une Constitution écologique est également portée par les candidates et candidats représentants les populations autochtones, bien souvent les premières touchées par les destructions sur l'écosystème.

Que pourrait être cette Constitution écologique ?

Les propositions des candidates et des candidats vont vers une reconnaissance de la valeur de la nature, de sa protection et de sa restauration par l'État. Une reconnaissance de toutes les formes de vies humaines et non humaines, des principes de pluralité culturelle révélant la dépendance vitale qui existe entre les êtres humains et l'écosystème. Il s'agit d'entendre la nature comme un sujet de droits, de même pour les animaux non humains ;



2020, campagne de Greenpeace Chili en collaboration avec l'artiste Caiozzama : « Libérons l'eau »

de définir le territoire comme un écosystème dans lequel nous recherchons le bien-être, le bien vivre et la cohabitation en équilibre entre ses différents habitants humains et non humains. Il s'agit également d'inscrire le droit à la participation et l'accès à l'information, l'accès à la justice environnementale ; des thèmes de forte préoccupation pour les défenseurs environnementaux et plus généralement pour les populations locales peu protégées face aux entreprises destructrices de l'environnement et prédatrices de ressources naturelles.

Au même titre que le féminisme, la question écologique a su s'imposer comme un sujet majeur dans cette campagne. Nombreuses et nombreux sont les citoyens chiliens et les étrangers résidents au Chili qui espèrent que cette future Constitution saura être à la hauteur de cet enjeu que sont la protection de l'environnement et le bien vivre au quotidien pour toutes et tous.

Catherine Blanche,
section Chili

34^{ème} session de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)

La 34^{ème} session de l'AFE vient de s'achever. C'était la dernière de la mandature 2014-2021, prolongée d'un an en 2020. En raison de la crise sanitaire persistante, cette session s'est tenue en vidéoconférence mais les conseillers vivant sur l'ensemble des fuseaux horaires de la planète n'ont pas tous pu suivre les travaux de leur commission et les séances plénières.

Les conditions mises à disposition par le Centre des Conférences ministériel et le secrétariat général de l'AFE se sont réduites à l'organisation du programme des commissions, des plénières et au système de vote internet. Ce dernier a été plutôt efficace. Les connexions étaient cependant souvent fragiles et de mauvaise qualité, réduisant la qualité du travail.

Les commissions thématiques, quant à elles, n'ont eu aucun soutien technique audiovisuel ni aucune offre de connexion gratuite pour travailler et auditionner leurs invités, elles se sont organisées seules. Comment cela est-il possible alors que, depuis un an, sommets internationaux, réunions de travail des entreprises dans le monde entier se tiennent à distance ? Il est important que chacun participe aux travaux, c'est la moindre des choses pour

une assemblée ! Le Centre de Conférences ministériel n'est-il pas doté budgétairement pour s'adapter et offrir ce service aux 90 élus de l'AFE ? Pourquoi la part non dépensée du budget AFE n'a-t-elle pas été réaffectée aux éléments techniques ? Le ministère n'est pourtant actuellement pas avare de consultations géographiques en ligne et sur mesure pour assurer, à trois mois d'élections importantes, la promotion des politiques gouvernementales en priviliégiant certains élus ...

La commission des lois et des affaires consulaires, la commission des affaires sociales, la commission de la sécurité, la commission des finances et du budget, la commission de la formation et du développement durable ont, comme la commission de l'enseignement, à laquelle j'appartiens, tenu leurs travaux pendant la semaine. Elles ont produit un rapport, des avis et des résolutions.

Le réseau scolaire dans la crise

Olivier Brochet, le directeur de l'AEFE, a été auditionné. L'AEFE gère la plus grande crise globale qu'elle ait jamais connue. Le nombre d'élèves en cours présentiel est de 45% aujourd'hui. Aucun établissement scolaire n'a fermé depuis le

début de la crise sanitaire. De nouvelles homologations ont concerné 15 établissements sur un total de 540 et ont compensé les baisses d'effectifs moyennes constatées (- 8 000 élèves), mais 60% des établissements concentrent une perte de 14 000 élèves, principalement liées aux départs ou aux non-arrivées de familles françaises. Les parents, les élèves et surtout les personnels et les équipes pédagogiques sont soumis à rude épreuve. Le directeur fait mention d'un grand progrès du dialogue dans le réseau et des équipes avec les familles.

Afin de surmonter la crise, l'aide de l'État a dû être augmentée. Cette aide se compose de plusieurs volets. Elle s'est élevée à 50 M€ pour des aides aux établissements et aux familles étrangères. Cette aide a été consommée à hauteur de 43 M€. Enfin, des aides sous forme d'avances de France Trésor ont été utilisées à hauteur de 20 M€, sous forme d'avances aux établissements partenaires. Mais une avance, cela se rembourse, et pour rembourser il faut des fonds propres ou des garanties, ce n'est donc pas l'instrument idéal.

*Philippe Loiseau,
Conseiller des Français de l'étranger
en Allemagne du Nord*

Soutien au tissu associatif des Français de l'étranger (STAFE)

La commission nationale STAFE, chargée de centraliser et de valider les demandes des associations en appelant au dispositif de Soutien associatif des Français à l'étranger, s'est déroulée le 5 mars 2021.

Lors de l'instruction des demandes par l'administration du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de nombreux projets d'ordre culturel et jugés par celle-ci « sans réel impact sur les Français » ont été rejetés. Il a, de plus, été indiqué qu'en 2021 « le champ d'application sera plus restrictif, le rayonnement culturel de la France relevant du programme (budgétaire) 185, et qu'il y aura « une vigilance accrue tant sur le seuil maximum de revenus d'associations éligibles que sur leur durée d'existence ».

Il n'y a donc que 38% des projets, soit 129 au total, qui ont été validés en commission nationale pour un montant global de 928 381€. Le reste des crédits (soit

1,07 M€ !) serait redéployé vers les organismes d'entraide sociale. Cette interprétation des critères - pourtant bien définis dans le dispositif - et en cours de campagne est assez choquante. Elle est le fait des services du MEAE, les membres désignés de la commission nationale STAFE s'étant vus imposer ces choix.

Pour la 2^{ème} année consécutive donc, les crédits aux associations sont divisés par deux et transférés à l'aide sociale. 62% des demandes sont rejetées. On comprend bien entendu les urgences sociales, notamment en temps de crise sanitaire, mais le gouvernement avait également annoncé 50 M€ de crédits en 2020 ... Un effet d'annonce ? À en juger par le budget consommé depuis 2020 de 4 716 530 € versés au titre du Secours occasionnel de solidarité, oui ! Fallait-il donc absolument retirer 1 M€ au programme STAFE et aux associations qui ont eu le tort de proposer des projets cultu-

rels... ? Celles-là mêmes dont le projet est « de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique », contribuent grandement au tissu social local et font travailler des artistes français et francophones souvent, mettent en valeur des initiatives.

Le MEAE a annoncé le 8 mars 2021, sans plus de précision, que des associations peuvent redéposer des demandes en urgence, pour un traitement d'ici le 30 avril ... Les consulats qui doivent actuellement faire face à la crise sanitaire avec des effectifs réduits, gérer les dossiers de passeports, instruire les dossiers de bourses et préparer les élections consulaires confirmées pour le 30 mai, auront-ils le temps d'étudier des demandes associatives pour l'action sociale d'ici le 30 avril ? Et selon quelles procédures ? Les Conseillers des Français de l'étranger élus seront-ils consultés ? Beaucoup de questions en suspens ...

Philippe Loiseau

Culture

Une farouche liberté par Gisèle Halimi



Gisèle Halimi se rebelle d'abord au sein de sa famille en Afrique du Nord dans les années 30, refusant les limites imposées à son genre. Devenue avocate en France, elle prend de grands risques pour défendre les indépendantistes tunisiens et algériens, victimes de tortures, de persécutions et d'emprisonnement. Engagée auprès des femmes, elle joue un rôle essentiel dans les luttes féministes, notamment pour le droit à l'avortement et les dénonciations de viol, à la

fois comme avocate et militante. Dans ce livre entretien avec la journaliste du *Monde* Annick Cojean, elle évoque son parcours pour mieux inciter les nouvelles générations à rester solidaires et aux femmes à rester libres. Le livre est paru trois semaines après sa mort, survenue en juillet 2020, à l'âge de 93 ans.

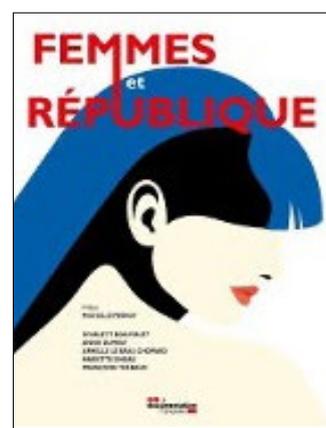
Une farouche liberté par Gisèle Halimi, avec Annick Cojean. Editions Gallimard, 2020

Femmes et République

La Documentation française vient de publier un ouvrage collectif intitulé *Femmes et République* concernant la place des femmes dans la République en France, de la Révolution à nos jours. A travers les textes d'historiennes, de politologues et d'auteurs, il s'agit de relater de quelle manière les femmes ont pris part à la vie politique nationale et comment leurs droits civiques ont

évolué grâce notamment à leurs combats. De nombreuses figures sont convoquées, d'Olympe de Gouges à Christiane Taubira, par leur discours, accompagnés d'illustrations et de photographies.

Femmes et République par Scarlett Beauvalet, Annie Duprat, Armelle Le Bras-Chopard, La Documentation Française, 2021



Culottées par Pénélope Bagieu



Auteure de BD, Pénélope Bagieu propose, à travers ses livres *Culottées*, des portraits de femmes qui ont inventé leur destin : des femmes de toutes les époques, de tous les pays, de tous les métiers, des femmes hors du commun. A travers ces évocations, il s'agit de réveiller la curiosité du lecteur, car la plupart de ces héroïnes sont inconnues du grand public, alors qu'elles ont changé le monde. Les livres ont été adaptés en série animée, trente épisodes de quelques minutes chacun, interprétés par la comédienne Cécile de France.

La série (diffusée sur France 5) est accessible sur le site de France 5 et évoque

aussi bien les figures de Clémentine Delait, femme à barbe, Nelly Bly, pionnière du journalisme d'investigation, les sœurs Mirabal, dont l'assassinat le 25 novembre 1960 par le dictateur dominicain Trujillo a donné naissance à la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, ou encore Nzinga, reine du Ndongo en Angola.

Culottées, des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent, tome 1 paru en 2016, tome 2 en 2017, Gallimard.

La série télévisée **Culottées** à retrouver sur : www.france.tv

20% DES ADULTES NE PEUVENT PAS LIRE CE TEXTE, DONT $\frac{2}{3}$ DE FEMMES.

L'éducation est un droit fondamental qui permet d'accéder à tous les autres droits.
Solidarité Laïque agit dans 20 pays pour que les plus démunis et les plus fragiles puissent
y accéder : femmes, filles, enfants en situation de handicap, réfugiés...

Avec vous, nous construisons un monde plus juste !

**AGISSEZ
AVEC NOUS !**

www.solidarite-laique.org 



**Solidarité
Laïque**